

<http://centrafriquenligne.over-blog.com/article-en-bref-le-petrole-jaillira-bientot-du-sol-centrafricain-65018114.html>

non daté, indatable précisément, mais probablement janvier 2011¹

Le pétrole jaillira bientôt du sol centrafricain

La lutte fut longue, intense et acharnée. A certains moments, l'Etat centrafricain paraissait si démuni face au géant pétrolier RSM Petroleum et à sa cohorte d'éminents d'avocats. Pourtant, le CIRDI (Centre International de Règlement des Différents) a tranché en faveur du bon sens, en faveur du droit des peuples à disposer de leurs richesses.

Pour bien comprendre l'affaire, faisons un peu d'histoire : au début des années 2000, le président Ange-Félix Patassé, alors en pleine tourmente, avait accordé une large concession de terre au Nord de la République Centrafricaine (vers Gordil) pour que RSM Petroleum, propriété de l'industriel de Denver Jack Grynberg, puisse y effectuer des forages et exploiter le pétrole souterrain.

En 2004 et sans qu'aucune prospection ne soit lancée faute de stabilité politique, le permis a expiré. Jugeant avec raison les conditions d'octroi du permis fortement désavantageuses pour l'Etat centrafricain, le nouveau Président François Bozizé Yangouvonda avait décidé de ne pas renouveler la collaboration de la République Centrafricaine avec RSM Petroleum. Depuis, Jack Grynberg ne cesse de vouer aux gémonies le régime de Bangui en clamant à l'injustice et réclame des dommages et intérêts. Pourtant, rien d'illégal dans cette affaire, si ce n'est l'obstination de RSM Petroleum à vouloir faire fi du droit.

Malgré leur puissance, le néocolonialisme forcené des pétroliers américains n'a rien donné. Il y a un mois environ, le CIRDI a donné raison à l'Etat centrafricain et RSM Petroleum s'en ira bredouille. Si Ange-Félix Patassé fut un président corruptible à souhait et s'il a souhaité brader les richesses nationales à vil prix, il n'en va pas de même dans la Centrafrique actuelle. Et après six années de mise du côté du projet d'exploitation des ressources pétrolifères dans la Vakaga (nord-est du pays), les négociations ont été reprises, cette fois avec les partenaires chinois de la CNPC (China National Petroleum Corporation), la société d'Etat dévolue au commerce des hydrocarbures de par le monde. En effet, la CNPC possède déjà une solide expérience de l'exploitation du pétrole terrestre en Afrique, avec notamment une présence accrue au Tchad et surtout au Soudan.

Très récemment donc, un accord a été conclu entre la CNPC et l'Etat centrafricain. Et pas de n'importe quelle façon... En effet, les termes de cet accord traitent les deux parties avec équité, permettant à la CNPC de tirer profit de l'exploitation d'un pétrole qui pourrait se révéler abondant et autorisant la République Centrafricaine à toucher des royalties qu'elle redistribuera ensuite aux populations. Mardi prochain donc, en pleine campagne électorale, le Général Bozizé se rendra à Gordil avec les industriels de la CNPC et des officiels chinois pour lancer l'ouverture officielle du forage de puits de pétrole. La Ministre d'Etat aux Mines, à l'Energie et aux Hydrauliques le Lieutenant-Colonel Sylvain Ndoutingai sera également présent pour seconder le Chef de l'Etat. La mise en exploitation des hydrocarbures centrafricains était une des promesses phares de la campagne de ce dernier, et nul doute que cette manne inespérée saura ramener la stabilité dans une région du pays durement éprouvée par les dernières exactions de la rébellion de la CPJP.

Sara Pendéré - Rédaction Centrafrique En Ligne

¹ Le jugement dont il est question « il y a un mois » date du 7 décembre 2010